

Conseil des coopérations : « la parole pour construire et vivre ensemble »

« Et si **dans la classe**, chaque élève, chaque groupe, pouvait faire entendre ses besoins et ses idées dans un espace où la parole circule, se partage et se transforme en actions concrètes ? »



Les **Conseils** ou **Conseils de coopération** s'inscrivent dans une longue tradition pédagogique visant à donner la parole aux enfants et à les impliquer activement dans la vie de la classe. Dès le début du XXe siècle, plusieurs pédagogues ont développé, expérimenté et documenté cette pratique, en en faisant un véritable outil d'apprentissage de la démocratie, de la coopération et de la responsabilité.



Célestin Freinet a intégré le conseil de classe dans sa pédagogie coopérative, en en faisant un moment central où les élèves discutent, prennent des décisions et régulent la vie collective.

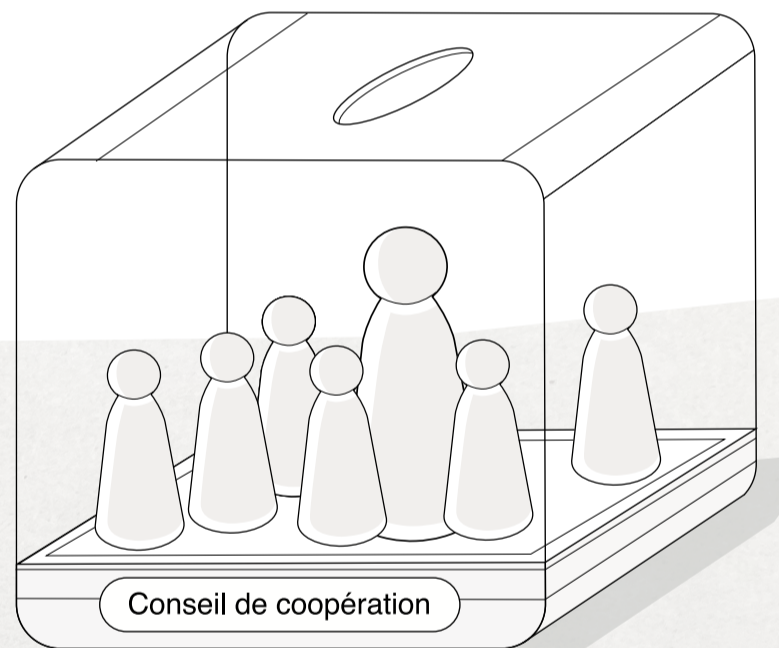


Fernand Oury, fondateur de la pédagogie institutionnelle, a structuré le conseil comme une véritable institution de la classe, avec des règles précises permettant de gérer les conflits et de construire un cadre sécurisant.



Danielle Jasmin a contribué à diffuser et adapter ces pratiques, en mettant l'accent sur le développement des compétences sociales et du vivre-ensemble chez les élèves.

Danielle Jasmin (1994). Le conseil de coopération. Un outil de gestion de classe, Montréal, Chenelière Éducation



Lorsque les objets de discussions concernent le bâtiment où d'autres classes, le délégué peut les transmettre au « Conseil des élèves »

